Chronologie procédure HDR

J-4mois	**Candidat**	Prendre contact avec le bureau des HDR (informations sur la procédure, date de soutenance envisagée, calendrier des CRR …) **Contact** : Thelma Darrac Jouan - Bureau D319 - 02 23 22 58 86—thelma.darrac-jouan@univ-rennes2.fr Déposer le dossier de candidature en version électronique au bureau des HDR composé : • du manuscrit du travail de recherche • d'un document compilant les activités de recherche du candidat • d'un CV • d'une bibliographie • une copie du rapport de soutenance de thèse • et les ouvrages publiés si récents ou nécessaires
J- 4mois	**Bureau des HDR**	**Traitement du dossier à la DRV** La DRV se charge de transmettre les manuscrits aux rapporteurs
J- 3mois	**CRR**	**Présentation du dossier à la CRR**
J– 2 mois	**Candidat**	**Avis de la commission recherche restreinte adressé par courrier**
J– 2 mois	**Candidat**	Renvoi du dossier d'inscription à la DRV Fournir à la DRV les documents ci après en nombre adapté aux membres de jury : • un manuscrit du travail de recherche en 3 exemplaires (pour les rapporteurs) • un document compilant les activités de recherche du candidat • un CV • une bibliographie • une copie du rapport de soutenance de thèse • les ouvrages publiés si récents ou nécessaires • Ainsi qu'un résumé des travaux de recherche qui sera utilisé pour publication sur le site internet de l'université Rennes 2.
J– 2mois	**Garant**	**Le garant doit transmettre à la DRV la fiche de composition du jury avec adresses postales et e-mail des membres.** **Le jury :** • est composé d'un minimum de 5 personnes présentes le jour de la soutenance (Il est conseillé de présenter 6 membres dès le départ pour éviter l'annulation de la soutenance en cas d'imprévu) • est composé de membres professeurs des universités (pour moitié au minimum) ou HDR • doit respecter la parité • est présidé par un membre de rang A (Professeur/Professeur émérite/directeur de recherche)
J–30	**Rapporteurs**	
J–15	**Bureau des HDR**	La DRV réceptionne les rapports
J–10	**Bureau des HDR**	Envoi des rapports au candidat et au garant
J—SOUTENANCE		Publication des avis de soutenance Le jour de la soutenance, le candidat fait une présentation orale de ses travaux de recherche et engage une discussion avec le jury. A l'issue de la soutenance, un rapport de jury est rédigé et une attestation de réussite est réalisé.